

2 - CONDITIONS TARIFAIRES

1 / TARIF FORFAITAIRE PAR JOUR POUR L'OCCUPATION DE LA SALLE

Sont compris dans le tarif :

- les fluides et l'entretien de la salle
- le personnel selon les besoins de la manifestation :
3 techniciens, son lumières, plateau (2 services de 5h maximum consécutifs, soit matin et après midi, soit après midi et soirée avec une **pause obligatoire entre les deux services**)
- le parc technique disponible selon la fiche technique, le matériel supplémentaire sera à la charge du preneur

Le personnel complémentaire sera à la charge du preneur.

MANIFESTATION CULTURELLE

- Professionnel,
pour une manifestation culturelle :
1er journée 2 000,00 € HT, 2 400,00 € TTC
Journée complémentaire 1 500,00 € HT, 1 800,00 € TTC
1/2 journée complémentaire 1 000,00 € HT, 1 200,00 € TTC

pour un congrès, réunion, AG :
1er journée 1 500,00 € HT, 1 800,00 € TTC
Journée complémentaire 1 500,00 € HT, 1 800,00 € TTC
1/2 journée complémentaire 750,00 € HT, 900,00 € TTC

- Associations,
pour une manifestation culturelle :
1er journée 750 € HT 900 € TTC
Journée complémentaire 500,00 € HT,
1/2 journée complémentaire 375,00 € HT

pour un congrès, réunion, AG :
1er journée 500,00 € HT
Journée complémentaire 350,00 € HT
1/2 journée complémentaire 250,00 € HT

2 / TARIF FORFAITAIRE POUR LES PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUIVANTES

Les services complémentaires de techniciens, seront à la charge du preneur (voir ci-dessous) :

- **Technicien son lumière plateau vidéo** : 30 € HT par heure (service de 4h minimum)

3 / TARIF FORFAITAIRE OBLIGATOIRE POUR LES PRESTATIONS SÉCURITÉ

Les prestations de sécurité sont obligatoires. Dans le cas d'une mise à disposition gratuite du théâtre, un tarif minimum est appliqué correspondant à ces prestations pour tout demandeur sans exception.

Service de représentation : 228,00 € HT

SERVICE FACULTATIF SELON LA FICHE TECHNIQUE ET LES CONDITIONS D'ORGANISATION

- SSIAP : 26 € HT par heure
- Technicien son, lumières, plateau: 124 € HT (4H)
- Machiniste : 104 € HT (4H)